



Association Suisse  
pour Systèmes de Qualité  
et de Management (SQS)

**Fair Compensation**

# Certification de l'équité salariale

## Contexte

Par l'analyse et la certification sur l'équité salariale, SQS propose aux organisations d'examiner leur répartition et systèmes salariaux selon des critères établis et de donner un compte rendu nuancé sur le respect de l'équité salariale. Les organisations peuvent se faire certifier sur trois niveaux différents et ainsi se positionner sur le marché du travail comme employeur de référence.

SQS offre cette certification en collaboration avec l'Association of Compensation & Benefits Experts.

## Objectif

Le documents de certification «Fair Compensation», «Good Practice in Fair Compensation» et «Excellence in Fair Compensation» créent la confiance auprès des employés par une transparence et permettent d'identifier d'éventuels champs d'action en matière de rémunération. Ils forment un encadrement avantageux pour les appels d'offres des pouvoirs publics.

## Groupes cibles

Entreprises et organisations de toutes branches et avec au moins 50 collaborateurs.

## Validité

Trois ans. Chaque année a lieu un audit de suivi.





### Reconnaissance

Les documents de certification SQS «Fair Compensation», «Good Practice in Fair Compensation» et «Excellence in Fair Compensation» sont reconnus dans tout le pays.

### Possibilités de combinaison

«Fair Compensation», «Good Practice in Fair Compensation» et «Excellence in Fair Compensation» peuvent être combinés à l'ISO 9001 (management de la qualité) et au label «MRH durable».

### Contact

Pour plus d'informations, veuillez contacter notre secrétariat à Zollikofen.

Nos auditeurs et auditrices se tiennent également à votre disposition pour répondre à des questions plus spécifiques.

T +41 58 710 35 35, F +41 58 710 35 45

headoffice@sqs.ch, www.sqs.ch